

**De:** didier north <northdidier@gmail.com>  
**Envoyé:** lundi 13 janvier 2025 10:20  
**À:** 67 Bal Enquête Publique Ittenheim et Autres  
**Objet:** Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental Communes d'ITTENHEIM, ACHENHEIM et HANDSCHUHEIM AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE du 08/01/2025 au 06/02/2025: demande de rectification "Nature et Classe".

**Pièces jointes:** NORTH DIDIER FRANCINE AFAFE ITT ACH HAND EP 08012025 AU 06022025 DEMANDE DE RECTIFICATION NATURE ET CLASSE.pdf; NORTH DIDIER FRANCINE AFAFE ITT ACH HAND EP 08012025 AU 06022025 DEMANDE DE RECTIFICATION NATURE ET CLASSE PJ1.pdf; NORTH DIDIER FRANCINE AFAFE ITT ACH HAND EP 08012025 AU 06022025 DEMANDE DE RECTIFICATION NATURE ET CLASSE PJ2.pdf; NORTH DIDIER FRANCINE AFAFE ITT ACH HAND EP 08012025 AU 06022025 DEMANDE DE RECTIFICATION NATURE ET CLASSE PJ2bis.pdf; NORTH DIDIER FRANCINE AFAFE ITT ACH HAND EP 08012025 AU 06022025 DEMANDE DE RECTIFICATION NATURE ET CLASSE PJ3.pdf; NORTH DIDIER FRANCINE AFAFE ITT ACH HAND EP 08012025 AU 06022025 DEMANDE DE RECTIFICATION NATURE ET CLASSE PJ4.pdf

Bonjour,

En pièces jointes, veuillez trouver notre demande de rectification citée en objet (demande + 5 PJ).

Bien cordialement,  
M/Mme NORTH  
16, rue de Bonnieux  
67117 ITTENHEIM

P.J. ①

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Designation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)

PV Signé par :

N° de Compte  
4930

1) NORTH Didier Jean Charles

2) JONAS Francine, son épouse,  
demeurant ensemble 16 RUE DE BONNIEUX. 67117 - ITTENHEIM.

Feuillet Unique

LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.

Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Parcelle	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Nature et Classe	Valeur par Lot
			HA	A	CA						HA	A	CA		
COMMUNE DE ITTENHEIM															
38	38	UEBER DEN MOLSHEIMER WEG	0	12	05	V 1	1205	45	49	UEBER DEN MOLSHEIMER WEG	0	10	45	T 1	1045
			0	12	05	tot.	1205				0	01	42	T 2	138
											0	00	44	T 3	41
											0	00	01	V 1	1
											0	12	32	tot.	1225
TOTAUX			0 12 05				1205	TOTAUX			0 12 32				1225

L'original INTÉGRÉ



DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES  
NORTH Didier et JONAS Francine son épouse  
16 RUE DE BONNIEUX  
67117 - ITTENHEIM

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...		OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)	
		HA	A	CA	HA	A	CA				Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		Notaire rédacteur de l'acte
1		4			5			6	7	8	9	10	11	12
COMMUNE DE ITTENHEIM														
38	UEBER DEN MOLSHHEIMER WEG	0	12	05	0	12	05	V 1	1205	C				

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 12 05

1205

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

R.T. (2)

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ.

Fait à Ittenheim le 13/02/20 SIGNATURE :

*(Signature)*  
A. NORTH

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIÈRE PAGE.



**Commission Intercommunale  
d'Aménagement Foncier  
d'ITTENHEIM, ACHENHEIM et  
HANDSCHUHEIM**

ITTENHEIM, le 11 février 2020


A  
M. NORTH Didier et JONAS Francine  
son épouse  
16 rue de Bonnieux  
67117 ITTENHEIM

**BORDEREAU D'ENVOI**

**Objet** : Aménagement Foncier de la CIAF d'ITTENHEIM, ACHENHEIM et HANDSCHUHEIM  
. Consultation classement

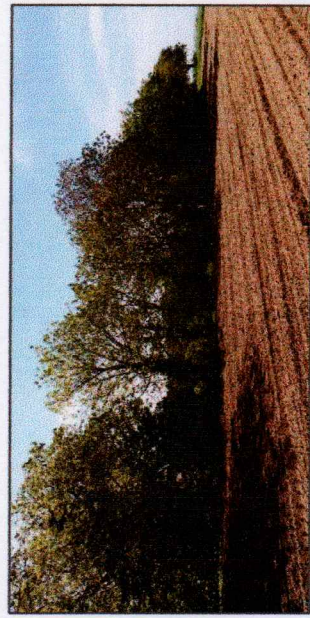
Désignation des pièces	Nombre	Observations / Remarques
- Bulletin individuel modifié conformément à la décision du 17/12/19 de la commission intercommunale d'aménagement foncier d'ITTENHEIM, ACHENHEIM et HANDSCHUHEIM, consécutif à la consultation classement qui s'est déroulée du 03/09/19 au 04/10/19	1	Copies transmises pour information et attribution (inutile de la renvoyer).
- Extrait de plan	1	

La Secrétaire  
De la Commission Intercommunale  
d'Aménagement Foncier

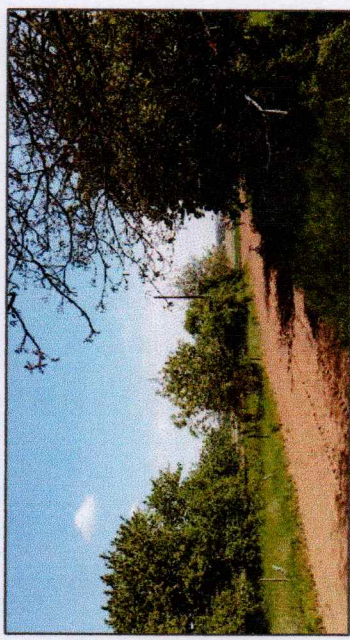
  
Martine BEHENNEC



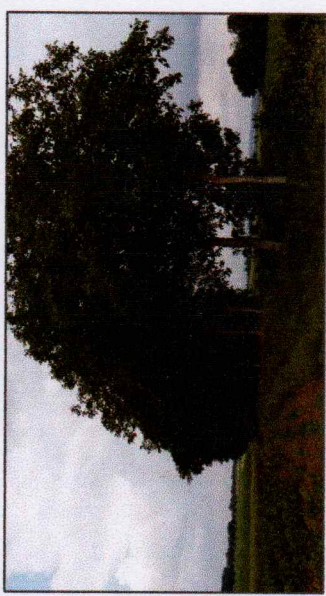
**PRISE DE VUE : HANDSCHUHEIM NORD**



7 - Succession de terres agricoles et d'éléments boisés au Nord du village

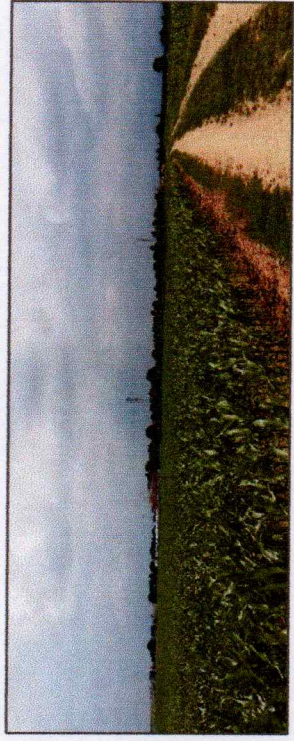


8 - Zones de vergers au Nord du village



9 - Plaine agricole au Nord de la RN 4 avec une haie dense

**PRISE DE VUE : ITTENHEIM**



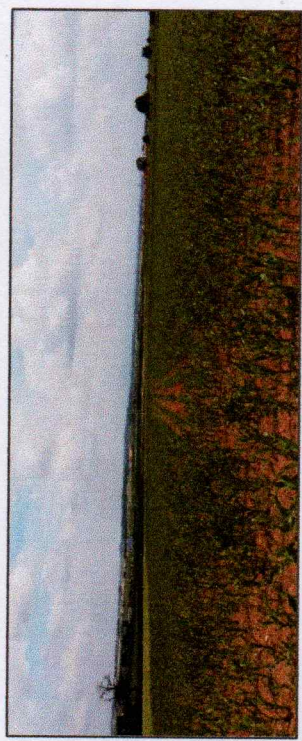
10 - Terrain agricole à l'Est avec vue en arrière-plan sur le village d'Ittenheim et sa ceinture « verte »



NORTH Didier  
ZONES FRANCAISE  
Section 38 N°39 →

Attri Guée subre AFAFE  
Section 45 N° 45 ←

11 - Zone de vergers maraichages au Sud du village

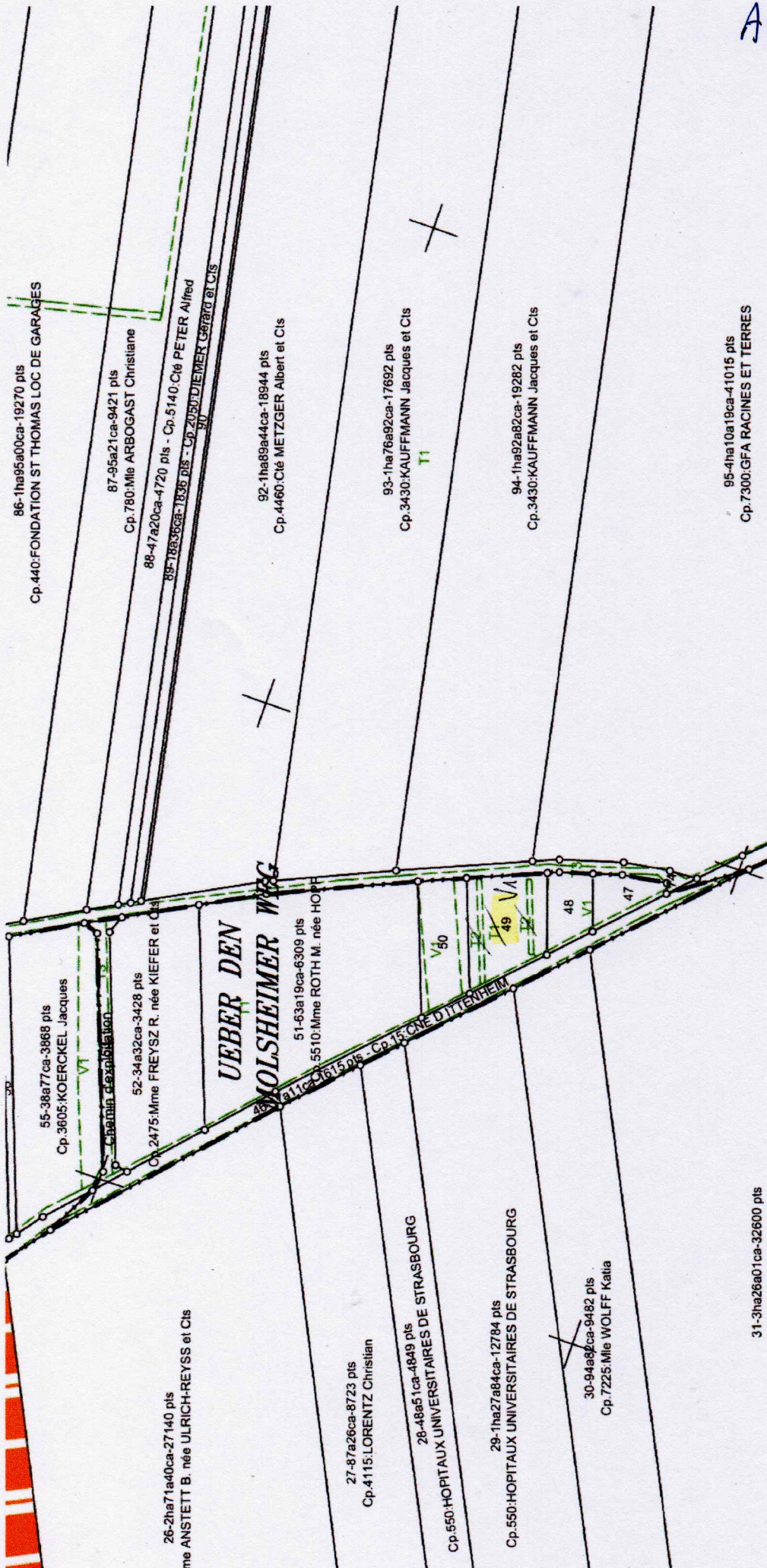


12 - Terrain agricole voué aux grandes cultures au Sud du territoire communal



APRÈS A.F.A.F.E

P.I. (4)





NORTH Didier / JONAS NORTH Francine

Ittenheim, le 13 janvier 2025.

16, rue de Bonnieux

67117 ITTENHEIM

Madame Sophie ACKER,

Commissaire enquêteur titulaire

**Objet : Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental et programme des travaux connexes des communes d'ITTENHEIM, ACHENHEIM et HANDSCHUHEIM, ENQUETE PUBLIQUE du 08 janvier 2025 au 06 février 2025.**

Madame,

Sur la proposition de lots attribués à la suite de l' A.F.A.F.E. cité en objet (P.V. en pièce jointe<sup>①</sup>, compte 4930, page 549), nous avons relevé une erreur dans la colonne « Nature et Classe ».

En 2019, notre parcelle de 12,05 ares (S 38, No 38) a été validée en « V1 », conformément à la décision du 17/12/2019 de la commission intercommunale d'aménagement foncier d'ITTENHEIM, ACHENHEIM et HANDSCHUHEIM présidée par Monsieur Jean-Pierre MEUILLET et faisant suite à l'enquête publique sur la reconnaissance, le classement et l'évaluation des propriétés du 03 septembre au 04 octobre 2019. En pièce jointe<sup>②</sup>, veuillez trouver le bulletin édité le 09/01/2020 et reçu le 13/02/2020.

**Nous demandons le maintien du classement de la parcelle en « V1 »,** puisque son exploitation sous forme de VERGER a été consolidée par la création d'une ligne d'arbres fruitiers supplémentaire. Les interlignes sont exploitées sous forme de maraichage non intensif et sans pesticides. En pièce jointe<sup>③</sup>, veuillez trouver une photo d'une partie de la parcelle (copie d'écran extraite de l'étude d'impact comprise dans l'enquête publique qui nous occupe).

En pièce jointe<sup>④</sup>, sur l'extrait du projet de plan cadastral après A.F.A.F.E., vous constaterez que les parcelles voisines de la nôtre sont également classées en « V1/VERGER ».

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame ACKER, nos salutations respectueuses.



D. NORTH



F. JONAS NORTH